AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MASSUEVILLE
MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2027

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Massueville, que le conseil municipal a adopté, lors de sa séance extraordinaire du 16 novembre 2026, la résolution numéro 2026-11-713 modifiant la résolution numéro 2026-11-695 établissant le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2027.

Conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, les citoyens sont informés des modifications suivantes :

Date initialement prévue	**Nouvelle date**
Lundi 4 janvier 2027	Lundi 11 janvier 2027
Lundi 6 décembre 2027	Mardi 7 décembre 2027

Ces deux séances se tiendront à 19 h 30, à la mairie de Massueville.

Toutes les autres dates et heures prévues au calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2027 demeurent inchangées.

DONNÉ À MASSUEVILLE, ce 17e jour de novembre 2026.

Karine Marquette-Lavoie
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Karine Marquette, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Massueville, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public le 17 novembre 2026, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

EN FOI DE QUOI, je donne le présent certificat à Massueville, ce 17e jour de novembre 2026.

Karine Marquette-Lavoie
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe